

Réponse de la Région Bretagne

Bonjour,

Comme convenu, et suite à vos demandes, voici les réponses à vos questions.

Je précise que ces réponses sont au nom de la Région Bretagne, et non au nom du Président de la Région ou de son Vice-président.

En 2021, Mr Lécuyer a affirmé qu'il souhaitait que la Région Bretagne « reste une terre de polyculture-élevage ». L'étude-bilan de Agrocampus Ouest à propos des programmes Breizh bocage constate que c'est effectivement le modèle le plus à même d'assurer le maintien d'un bocage dense et de bonne qualité. Il semble pourtant que la « céréalisation » des terres agricoles bretonne gagne du terrain. Comment l'expliquez-vous ? Que peut faire, que fait, la Région pour enrayer cela ?

Cette question mériterait un entretien à part entière, car de nombreux paramètres entrent en jeu, tout comme de nombreuses politiques publiques. La « céréalisation » de la Bretagne n'est pas pour demain, et elle reste à nuancer. Via notamment sa stratégie pour l'installation et la transmission des exploitations, la Région affirme cette ambition de rester une terre de polyculture-élevage.

L'étude Agrocampus Ouest a mis en avant que les éleveurs et agriculteurs bio sont ceux qui plantent le plus de haies. Bénéficient-ils d'aides particulières de la part de la Région ? Lesquelles ? Et quel est leur montant annuel global ?

La Bretagne est la Région de France qui aide le plus les agriculteurs bio : les aides régionales au maintien en bio ont été prolongées en 2023 et jusqu'en 2024 alors qu'elles ont été supprimées par l'Etat et la plupart des Régions dès 2018, les aides d'urgence en 2023, l'accompagnement à la conversion, la priorité dans l'aide aux investissements. Vous trouverez en pièce jointe le plan bio, porté par l'exécutif, qui sera discuté cette semaine en session du Conseil Régional de Bretagne.

Le plan arbre prévoit un budget de 19 millions d'euros pour Breizh bocage sur trois ans. Plusieurs spécialistes et acteurs de terrain estiment que c'est une somme qui aurait dû être dédiée à l'installation d'agriculteurs. Leur nombre étant un garant solide de bonne santé du bocage. Que leur répondez-vous ?

Le programme Breizh Bocage a fait la preuve de son efficacité et de son opportunité. A ce jour, ce sont 44 collectivités sont engagées dans ce programme, représentant près de 90% du territoire breton. Sur la programmation 2015-2022, la Bretagne concentre, à elle seule, via le FEADER, environ 65% de l'effort national de plantations. D'autre part, l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices, et la transmission des exploitations, est la priorité agricole numéro 1 de la Région dans ce mandat pour la politique agricole. Vous trouverez en pièce jointez notre stratégie Installation-transmission votée en décembre 2022.

Le soin et l'entretien du bocage ne peut se faire que par l'appropriation du bocage par les agriculteurs qui doit être appréhendé dans une approche globale cohérente au sein de l'exploitation. Est-ce que l'externalisation de la plantation et de l'entretien des haies les trois premières années dans le cadre du programme BB ne sont pas contradictoires avec cette volonté d'appropriation ?

Les agriculteurs bretons sont bien entendu au cœur de cette chaîne bocagère. En fonction de l'expérience de chacun, du niveau de formation, de l'engagement et des centres d'intérêts personnels, l'implication autour du bocage varie fortement dans le milieu agricole. Par exemple, si la plupart des agriculteurs sous-traitent l'entretien des haies sur leurs exploitations, d'autres choisissent de les exploiter eux-mêmes, et les valorisent en autoconsommation ou en vente directe, sans passer par d'autres acteurs marchands. L'un des objectifs de Breizh Bocage est donc d'impliquer les agriculteurs, comme partie intégrante de la filière de valorisation du milieu bocager.

Le label Haie que vous souhaitez développer ne va-t-il pas nourrir le mille-feuille administratif en partie à l'origine de la crise actuelle ?

Le Label haie est un label, comme la bio par exemple. C'est un engagement volontaire, qui n'est donc pas une contrainte administrative supplémentaire.

Dans le plan arbre, vous écrivez qu'il y a dans le bocage une vraie ressource pour le bois énergie. Mais des forestiers et techniciens bocage affirment que le bois de forêt est bien moins cher à extraire et plus abondant pour faire du bois Énergie. Qu'en pensez-vous ? Quelles sont vos attentes vis-à-vis du pacte Haies ? Quelle sera sa déclinaison régionale ? Comment s'articulera-t-il avec le programme BB ?

La vocation du foncier agricole est et doit rester la production alimentaire. La production de bois énergie doit rester une activité annexe. En ce qui concerne le « Pacte en faveur de la haie » présenté en septembre dernier par le gouvernement, nous attendons les déclinaisons opérationnelles sur le terrain. La Bretagne étant reconnue par l'État comme une région pionnière dans ce domaine, via Breizh Bocage, l'articulation avec ce dernier programme devrait être bénéfique.

Le rapport du CGAAER pointe un manque de formation des acteurs de la haie, parmi lesquels les élus locaux et agriculteurs. Que fait la Région pour sensibiliser aux bienfaits de la haie ?

Breizh Bocage prévoit également d'agir sur ce point. Le réseau des animateurs Breizh Bocage existe dans les territoires, spécifiquement pour répondre à ces besoins. C'est la clef du succès de Breizh Bocage.

Dans les lycées, notamment agricoles, est-ce que la Région va mettre en place davantage de sensibilisations et de formations au bocage ?

La Région n'a pas compétence sur les programmes des lycées. Cela relève de l'Éducation nationale, ou du ministère de l'Agriculture pour les lycées agricoles. Toutefois de telles formations existent déjà en Bretagne.